APOYEURE

(export du DFSM au 07/12/2025 à 05:46)

[1] APOYEURE Médecine - Médecine

nom fém.

Etymologie FEW XXV 42b: appodiare

Définition Soutien d'un membre*, d'une partie du corps avec des attelles.

Citations

• La seconde [intention de la cure des fractures] est complete avec deue et competante liguature et apoyeure.

Nicolas Panis [Guy de Chauliac], Chirurgie, ca 1450, tr. V, doct. 1, chap. 1.